

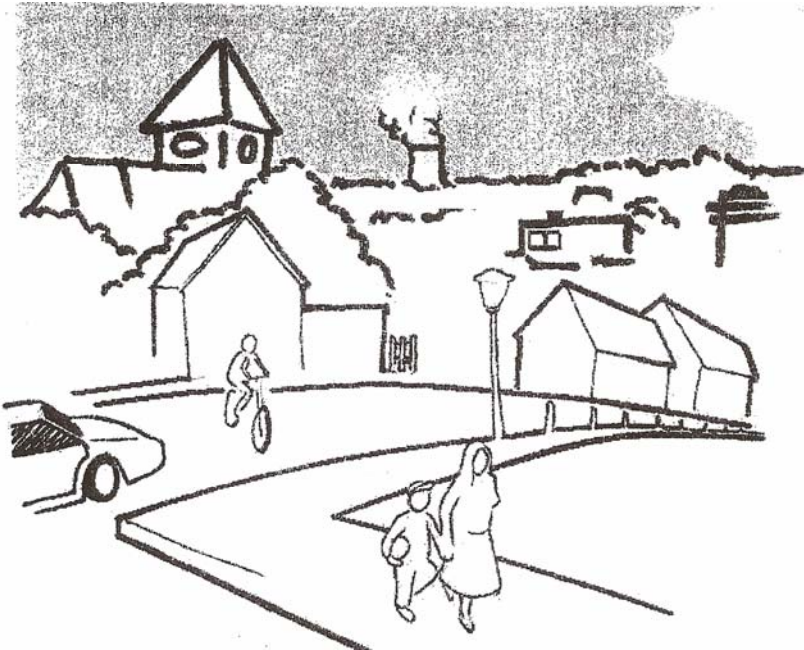
OXY 15



MON QUARTIER, MA VIE.

LIVRE BLANC

UN « QUARTIER VILLAGE »
EN PÉRIL À UCCLE



**Ce livre blanc a
été initié par les membres fondateurs
de l'ASBL « OXY 15, MON QUARTIER, MA VIE »,
à la demande de nombreux habitants.
Il est destiné aux
élus de notre commune d'Uccle, actuels et futurs.**

LIVRE BLANC

UN
« QUARTIER VILLAGE »
EN PÉRIL À UCCLE

Table des matières :

Page 4 Notre Quartier

Page 5 Missions d'OXY 15

Page 6 Priorités d'OXY 15

Page 7 Que voulons-nous sauvegarder ?

Étape 1 : la mobilité

Ce Livre Blanc sera complété chaque année par des chapitres supplémentaires recouvrant d'autres priorités inscrites dans les objectifs de l'ASBL

Page 10 Notre quartier se dégrade

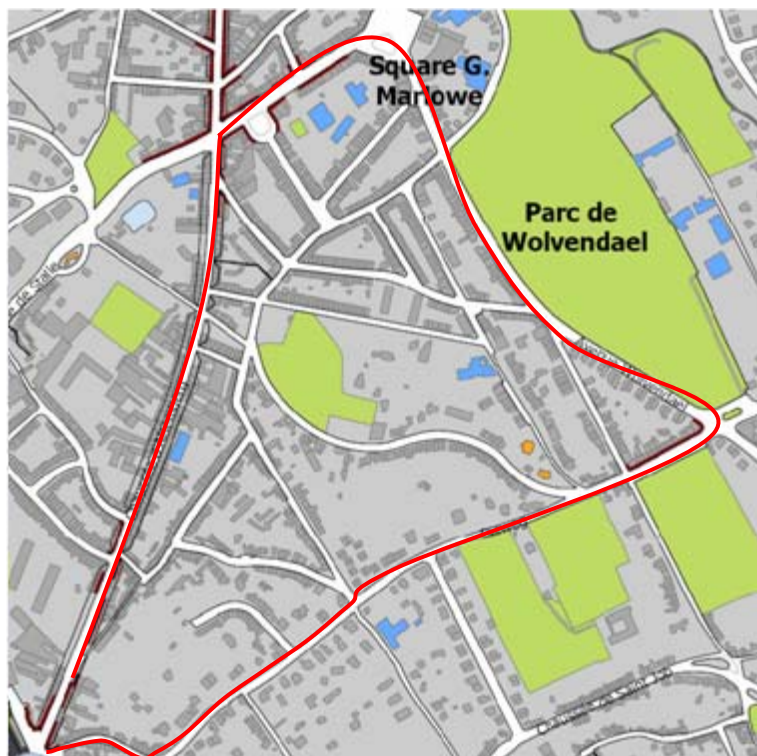
Page 12 La priorité : le respect des habitants

Page 13 Triste état de nos quinze rues

Page 16 Détérioration

Page 18 Conclusions et propositions.

Notre quartier



Notre quartier s'étend au territoire délimité par les quatre grands axes ci-après : Avenue de Wolvendael, Dieweg, Chaussée d'Alsemberg et Avenue Brugmann et compris dans la Maille 5 repris dans le PCMU.

Il comprend, entre autres, 15 rues d'où le nom « OXY 15 » :

rue Bernaerts	rue de la Fauvette	rue du Repos
rue Colonel Chaltin	rue Paul Hankar	rue Robert Scott
rue du Château d'Eau	rue Klipveld	rue Van Zuylen
rue du Coq	rue des Moutons	avenue d'Overhem
rue Delvaux	rue des Poussins	avenue Vanderayey

Missions d'OXY 15

OXY 15 est une asbl qui a pour objet de sauvegarder le cadre, le caractère et le patrimoine du quartier tel que défini en page 7, d'en favoriser le maintien et le développement harmonieux, d'y défendre l'agrément des habitants, leur sécurité, le calme et la tranquillité, de participer à l'effort citoyen,

conformément notamment :

- au Plan Régional de Développement,
- à la charte d'Aalborg et
- à l'Agenda 21 soutenu par la Commune d'Uccle

dans des domaines tels que :

- la protection du patrimoine et de l'environnement,
- les économies d'énergies, le recyclage des déchets,
- la mobilité,
- etc.

Et de promouvoir accessoirement toutes activités qui contribueraient à réaliser cet objet, en ce compris

- la collaboration avec l'ACQU ASBL,
- les comités d'habitants d'autres quartiers d'Uccle ou d'autres communes,
- ainsi que les relations avec les autorités communales et toutes autres instances.

C'est dans le respect de la charte d'Aalborg, et de l'Agenda 21, initié par les élus de la Commune d'Uccle, que notre action a pris naissance.

Ce respect oblige au maintien de la santé publique, de la biodiversité et de la qualité de l'air, de l'eau et du sol à des niveaux suffisants pour protéger durablement la vie humaine, la faune et la flore, tant dans l'intérêt des habitants d'aujourd'hui que celui des générations futures...

Priorités d'OXY 15 ?

Rendre aux habitants de ce "*quartier village*" la qualité de vie à laquelle ils ont droit. Et cela en deux phases :

Phase 1

Favoriser la mise en oeuvre d'une politique de mobilité qui :

- s'inscrive dans l'optique de **l'amélioration** du cadre de vie et de la protection des quartiers d'habitations,
- **lutte** activement contre les nuisances en s'attaquant, en priorité, à une réduction du trafic.

Phase 2

Favoriser le développement de projets environnementaux et éducatifs, notamment par une gestion rationnelle des ressources.

Que voulons-nous sauvegarder dans notre quartier (I) ?

Son patrimoine :

Notre quartier possède, non seulement de nombreux espaces verts, de nombreux intérieurs d'îlots à haute valeur écologique, de nombreux arbres remarquables - une hêtraie partiellement classée avec ses arbres à hautes tiges qui confèrent à quelques rues un caractère boisé unique en ville - mais également un patrimoine résidentiel - des demeures classées et une architecture traditionnelle insoupçonnée dont la typologie de certaines est très particulière et fort rare à Bruxelles, ce qui témoigne du passé semi-rural de cette partie d'Uccle.

Tout ceci confère à ce quartier un cachet unique de village que l'ASBL « OXY 15, MON QUARTIER, MA VIE » veut préserver.

Pourtant, depuis quelques années, cette précieuse richesse ucquoise est devenue objet de convoitise des immobiliers qui n'ont que faire de préserver le cachet du quartier mais voient plutôt dans ces espaces verts une manne potentielle de profits.

Aussi, la protection de cet ensemble de notre patrimoine et de son environnement sera l'une des principales actions que notre association mènera.

Notre quartier est un lieu agréable, avec du charme, une qualité de vie et un potentiel évident...



Que voulons-nous sauvegarder dans notre quartier (II) ?

Son patrimoine, mais également ses valeurs sociales, résidentielles et conviviales, ainsi que son calme et sa sécurité.

Notre quartier, tel un **village** dans la ville, se caractérise par une active vie sociale, familiale, sportive et de mouvements de jeunesse, comme en témoigne ce qui suit :

- Sa paroisse du Précieux sang, enserrée dans la petite rue du Coq aux façades si jolies puisque l'un de ses habitants y a gagné le prix de la façade la plus fleurie.
- Ses troupes de scouts francophones et flamands dont les locaux sont situés derrière l'église du Précieux Sang.
- Sa salle paroissiale utilisée par les associations d'habitants mais également par l'école du Wolvenberg.
- Ses salles de sports Jacques Van Offelen, rue Robert Scott, permettant la pratique de nombreuses activités telles le judo, le volley, le basket, le tennis mais aussi le yoga, le budo kai et autres.
- Sa petite école de « la pomme », située rue du Château d'Eau et dont l'entrée fait face à un superbe Ginkgo biloba, appelé l'arbre aux quarante écus et qui illumine d'or le site, à l'automne, depuis plus de vingt ans.
- Sa Place Danco récemment rénovée, et qui permet, à ceux qui font leurs courses Chaussée d'Alseberg et rue Xavier de Bue mais également aux habitués de la marche à pied, de se reposer quelques instants sur ses bancs nouvellement installés.

CONSTAT : notre quartier se dégrade

Le trafic automobile y est de plus en plus intense. Nous assistons à une détérioration progressive mais constante de notre quartier... jusqu'à 600 véhicules par heure dans certaines rues.

La situation géographique de ce quartier (entouré de quatre grands axes routiers) est en fait, au fil des temps, devenu un « itinéraire bis » pour bon nombre de navetteurs et d'Ucclois. La pollution, le bruit, l'insécurité y augmentent sans cesse au détriment de la vie sociale de ses habitants.

Ce n'est pas un hasard. En 1980, la volonté des élus de la Commune, aidée en cela par les responsables de la police, a été forte de considérer les rues de notre quartier comme des rues de délestage des grands axes de circulation.

La suppression des pavés dans la rue du Château d'Eau en a été le point de départ.

D'un quartier résidentiel, calme et respectueux des habitants, le quartier tout entier s'est retrouvé au milieu d'un va-et-vient de plus en plus important de voitures et de camions.

Par ailleurs, la fermeture progressive à la grande circulation des rues des quartiers avoisinants a renvoyé, dans nos rues, une grande partie du trafic automobile venant des quartiers sud d'Uccle.

Les habitants du quartier Oxy 15 ne peuvent plus accepter cette dérive du tout à la voiture qui a donné à nos rues des allures de bretelles d'autoroutes.

Ils veulent retrouver leur Quartier Village



Le trafic automobile y est de plus en plus intense



Le respect des habitants doit devenir la priorité.

La notion de mobilité durable, définie par la charte d'Aalborg, met l'accent sur le maintien du bien-être social et des modes de vie urbains tout en diminuant le besoin de mobilité.

Contrairement à cette vision nouvelle préconisée par la Charte d'Aalborg, le quartier que défend l'ASBL « OXY15 , Mon quartier , Ma vie » subit de plein fouet tous les désagréments liés à une utilisation intensive et agressive de l'automobile.

Lors de sa séance du 12 mars 2007, le Conseil de police ucclois faisait mention de ces statistiques inquiétantes :

- conduite agressive : 54,1 en Belgique / 70,6 dans notre zone
- vitesse inadaptée : 60,6 en Belgique / 61,7 dans notre zone

Jour après jour, les habitants de notre quartier tout entier subissent ces incivilités, ce qui donne un véritable sentiment d'insécurité, à quoi vient s'ajouter une véritable pollution par le bruit et les particules fines qui touchent en particulier les personnes âgées et les enfants des écoles.

Le Plan Communal de Mobilité Uccllois avait ambitionné de rendre ce quartier aux habitants.

Mais la pression pour « le tout à l'automobile » a été si forte que la Commune a hésité à mettre en place tous les aménagements proposés par ce plan.

Pourtant, il est évident et certain qu'une solution « durable » passe **par le refus de toute circulation automobile de transit partout dans cette « maille »**, relativement petite à l'échelle ucclloise et suffisamment bien entourée d'axes "structurants" automobiles et de transports en commun.

Triste état de la circulation dans nos quinze rues (I)

constaté par les habitants

Circulation d'origine extérieure à la Maille et sans rapport avec une zone résidentielle :

- Augmentation exponentielle de la circulation de transit dans le quartier en raison de :
 - Itinéraire bis pour les navetteurs et les inconditionnels du GPS.
 - Multiplication de chemins de transit dont, entre autres :
 - Brugmann, Robert Scott, Fauvette, Wolvendael
 - Brugmann, Robert Scott, Fauvette, Klipveld, Wolvendael, Repos, Dieweg
 - Brugmann, rue Rouge, Fauvette, BAS Van zuylen, Chaussée d'Alseberg
 - Rue de Stalle, Herinckx, Poussins, Coq, Château d'Eau, Dieweg
 - Dieweg, Moutons, Coq, Château d'Eau, Fauvette, Wolvendael
 - Dieweg, Vanderaey, Fauvette, Van Van Zuylen, Alseberg
 - Dieweg, Vanderaey, Fauvette, Wolvendael
 - Dieweg, Vanderaey, Fauvette, Robert Scott, Brugmann
 - Chaussée d' Alseberg, Poussins, Coq, Château d'Eau, Fauvette, Wolvendael
 - Chaussée d'Alseberg, Bas de Vanderaey, Fauvette, Wolvendael
 - Chaussée d'Alseberg, Bas de Vanderaey, Château d'Eau, Dieweg
 - Chaussée d'Alseberg, Vanderaey, Dieweg
 - Chaussée d'Alseberg, Bernaerts, Klipveld, Wolvendael
 - Wolvendael, Fauvette, Vanderaey, Dieweg

- Retrait de la chicane en bas de la rue du Château d'Eau.



- Vitesse excessive, d'où danger, dans les rues non encore en « zone 30 » (par exemple rue de la Fauvette).
- Non-respect caractérisé des « zone 30 », (Vanderaey, Coq, Château d'Eau, Moutons), stimulé par le manque de verbalisation.



Passage de camions de gros tonnages malgré les panneaux d'interdiction.



Non-respect des coussins berlinois de la rue du Coq, contournés la plupart du temps.



Triste état de la circulation dans nos quinze rues (II)

constaté par les habitants

- Comportements inciviques développés dans le cadre « d'une prise d'assaut » du quartier à savoir :
 - Non -respect des casse-vitesse pris à toute allure.
 - Passage de camions de gros tonnages malgré les panneaux d'interdiction, d'où des fissures à certaines maisons
 - Non-respect des coussins berlinois de la rue du Coq, contournés la plupart du temps.
 - Mentalité du plus fort.



- Insécurité permanente :
 - Absence de panneau de priorité pour les automobilistes montant l'Avenue Vanderaey.
 - Virage de la rue du Château d'Eau : franchissement régulier de la ligne blanche.
 - Carrefour Coq/Château d'Eau en direction de la Fauvette: risque de collision car les automobilistes coupent d'office le tournant et se trouvent régulièrement sur le côté gauche de la rue.

- Risque accru d'accidents pour les 2 roues et particulièrement les vélos (disparition des marquages).

- Parkings sans égard pour les riverains et les piétons.



Les axes de transit deviennent, d'année en année, de véritables bretelles d'autoroutes et la situation ne fait qu'empirer. D'autant plus que notre quartier est entouré d'axes « à grande circulation »

Détérioration de notre cadre de vie et non respect des riverains

- Pollution de l'air, bruit de la circulation, nuisance sonore due à la vitesse excessive sur les pavés, sentiment d'insécurité même sur les trottoirs.
- Difficulté croissante de parking car voitures ventouses, parkings d'appoint pour les nombreux garagistes, carrossiers.
- TC location (voitures et camionnettes) qui s'approprie tout le quartier.



- Saleté apportée ou importée par les voitures (cendriers, cannettes, papiers d'emballages divers...).
- Urbanisation à outrance (constructions Vanderaey).
- Matériel dégradé (bollards qui se décomposent sur pied).
- Etc.

Nos priorités sont communes avec celles du PRD

Priorités 8 et 9 cumulées du Plan Régional de Développement :

« Mettre en œuvre une politique de mobilité qui porte tant sur le déplacement que le stationnement et qui s'inscrit dans l'optique de l'amélioration de l'espace public, du cadre de vie et de la protection des quartiers d'habitations, notamment par une politique de travaux publics de qualité et un transfert modal de la voiture vers les autres modes de déplacement »

et « Assurer une gestion rationnelle des ressources, mener une politique active de réduction des nuisances en s'attaquant en priorité à une réduction du trafic automobile et renforcer le caractère vert de la région. ».

- Parmi les objectifs généraux de la Région Bruxelloise pour la **priorité 8** du PRD, celle-ci prévoit de :

- o Protéger les zones d'habitat, au profit de la quiétude et de la sécurité des résidents.
- o Améliorer la sécurité de tous les espaces publics (Etats Généraux de la Sécurité routière...).
- o Aménager la ville de manière à faire de Bruxelles une véritable Ville Enfants Admis. »

- Parmi les objectifs de la **Priorité 9**, la Région bruxelloise prévoit, en matière de gestion, de la circulation et d'aménagement des voiries, de s'attaquer aux principaux facteurs influençant le bruit routier, c'est à dire la vitesse (surtout au-delà de 50 km/h), le mode de conduite et les revêtements.

- o Elle y distingue, par ailleurs, les facteurs selon le type de voirie, le trafic qui s'y écoule.
- o Et la Région de nous expliquer : que dans les voiries locales, l'augmentation de débit influence fortement le niveau de bruit dû au trafic et induit directement une gêne importante puisqu'il s'agit le plus souvent de quartiers résidentiels. La vitesse de circulation et, plus encore, le style de conduite sont également des paramètres importants qui influencent le bruit et qu'il convient donc de maîtriser.
- o L'événement strict du trafic de transit ainsi que la réduction effective de la vitesse de circulation par la réalisation de « zones 30 » sont donc les buts à poursuivre pour garantir le respect de la norme de 50 dB en journée dans les quartiers résidentiels. Cet objectif correspond à un débit de 100 véhicules. Par rapport aux situations actuellement rencontrées, la mise en œuvre de ces mesures doit permettre d'obtenir des gains allant de 5 à 10 Db.

Conclusion et Propositions

Dans un premier temps, l'ASBL « OXY 15, Mon quartier, Ma vie » ne demande rien de plus que la mise en œuvre de son **objectif prioritaire** :

trouver le(s) moyen(s) de réduire très fortement le trafic de transit, et ce, en quantité et en vitesse.

Cet objectif est en parfaite conformité, à la fois, avec les objectifs du PRD et les objectifs communaux pour « améliorer la mobilité à Uccle »

Pour atteindre cet objectif prioritaire, nous demandons que soit envisagée la suppression de tout axe de transit :

- Ou bien par la fermeture des rues donnant sur le Dieweg (Château d'Eau, Vanderaey, Chaltin), empêchant l'accessibilité de notre quartier par le Dieweg.
- Ou bien par la division de la maille en trois ou quatre zones permettant une circulation exclusivement en leur sein.

Ces deux propositions audacieuses rendant de facto nos rues en circulation locale.

L'asbl Oxy 15 reste ouverte à toute autre solution qui rencontrerait l'objectif précité et est prête à en discuter selon une approche conjointe, novatrice et animée par l'ambition du résultat.



OXY 15 asbl
rue du Château d'Eau, 97
1180 Bruxelles
Email : oxy15@skynet.be
www.oxy15.be

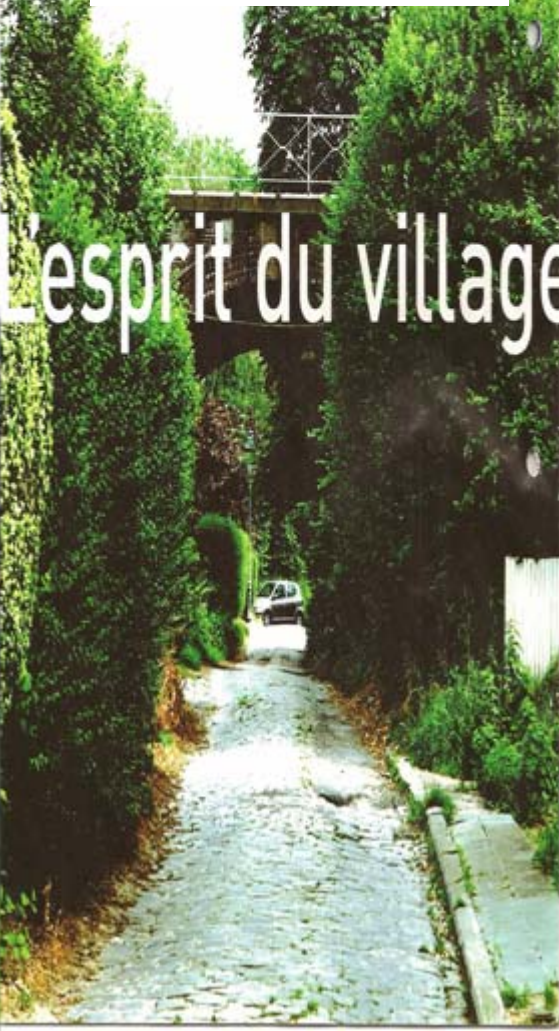
Ont participé à l'élaboration de cette brochure :
Alain BOTTELDOORN,
Cathy DE BROUWER, Ignace de WASSEIGE, Janine DUPONT, Patricia GHYOROS,
Annick MAGEIN, Jean-Paul MATHELOT,
Xavier RETAILLEAU, Liliane STANER, Christian VERSTRAETE.

Mise en page et logo : www.copywriting.be

Extrait du Plan
Communal de Mobilité
Ucclois :

*«...ralentissement des
vitesses et des
volumes de trafic dans
les quartiers
résidentiels par la
multiplication des
zones 30 ».*

L'esprit du village



Ce que nous avons
aujourd'hui :
trafic automobile intense.